

URT

le Bulletin
Municipal



MARS 2013 • NUMÉRO 21

Le Mot du Maire

Lors de la cérémonie des vœux, dont il est fait mention dans le présent bulletin municipal, j'ai évoqué les réalisations entreprises par la municipalité, et les projets qui constitueront le fil conducteur de cette année 2013.

L'aménagement du Carrefour du Gaouch est désormais finalisé et opérationnel, avec un net renforcement de la sécurité d'entrée et de sortie du Chemin de Saubade. Le marquage au sol, ainsi que la captation des eaux pluviales devraient intervenir dans les meilleurs délais. Les travaux d'amélioration des services de la déchetterie démarreront durant l'été 2013, sur une durée de 3 à 4 mois. Au plan technique, les murs de quais seront réalisés, non pas en enrochement, mais en béton pour une meilleure verticalité et une facilité accrue d'accès aux bennes. La mise en service de la nouvelle structure interviendra en octobre ou novembre 2013.

Concernant la Maison pour Tous, un premier contact a été pris avec le futur aménageur. Le projet porte sur la réhabilitation du bâtiment actuel. Les travaux permettront une extension de la cantine scolaire, une refonte complète de l'espace cuisine, du stockage de la marchandise, et de la réfrigération.

Avec le maintien dans les lieux, de la bibliothèque municipale, complétée par une médiathèque, de la création d'espace supplémentaire pour les activités actuelles ou à venir, un nouveau lieu de vie donnera au centre bourg une vitalité supplémentaire.

J'adresse mes remerciements chaleureux aux urtoises et aux urtois qui ont émerveillé les petits et les grands pendant les fêtes de fin d'année, avec l'illumination de leurs habitations et la réalisation des crèches. La promenade diurne ou nocturne dans le village fut un véritable enchantement.

Je souhaite que pour vous toutes et vous tous, l'année 2013 voit la réalisation de vos projets et que les conditions de vie de quelques uns de nos concitoyens puissent s'améliorer.

Robert LATAILLADE, Maire d'Urt

Vœux 2013...



Le 5 janvier 2013

Le Maire et le conseil municipal ont accueilli de nombreuses personnalités pour la cérémonie des vœux à la salle Jean CASTAINGS. A cette occasion, en préambule à la soirée, Robert LATAILLADE et les élus ont procédé à l'inauguration du carrefour du Gaouch.

Dans son discours, le Maire est revenu sur les réalisations de l'année avant de présenter les projets et perspectives 2013, la cérémonie s'est terminée par la remise de récompenses à de nombreux Urtois....

Lire la suite...

Sommaire

- **A Savoir** > page 2
- **Actu** > page 3
- **Urt Pratique** > page 4

Mairie d'Urt / 05 59 56 20 33

Courriel : contact@urt.fr

Rédaction / Commission communication de la Mairie d'Urt

Directeur de la rédaction / Robert Lataillade

Réalisation / Imprimerie des 3 Vallées • Bardos

Suite de la page précédente...

■ LES RÉCOMPENSÉS 2013

Inclusion : Florence Sanson, Daniel Ruault, Denis Sarraude, Olivier Azarete.

Médaille : Julien et Valentin Duguine, Henri Rébujent, Pierre Cassoulat.

Inclusion collective : David Calmon, Hervé Caron, Réveil Urtois.

Médaille d'honneur : Hubert Cazaurang, Pierre Duhart, Jean Dussaut, Jean Peigneguy, Marcel Victorin



A l'issue de la cérémonie, une photo a réuni les personnes présentes dans la salle.

■ ACCUEIL DES NOUVEAUX URTOIS

Vendredi 25 janvier les nouveaux résidents du village étaient conviés en Mairie.

Au programme, présentation et histoire de la commune par le Maire. Les présidents de commission ont ensuite présenté les diverses activités municipales avant que les échanges ne s'installent entre les résidents et les élus.

La réunion s'est clôturée par un moment de convivialité.



■ CRECHES

La Présidente de l'Office de tourisme, en présence du Maire a tenu à remercier les Urtois réalisateurs de crèches.

Cette année encore, les participants ont été très nombreux et le parcours, désormais connu au-delà du canton, a connu une très grande fréquentation.



■ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NIVE-ADOUR RÉORGANISE SON SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS POUR :

- Maîtriser l'évolution des coûts de la gestion publique des déchets
- Améliorer la salubrité publique
- Améliorer les conditions de travail des agents de collecte.

Une recommandation de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie préconise l'arrêt de la collecte en sacs. Adoptée en 2008, la recommandation R437 prévoit l'utilisation de conteneurs roulants normalisés pour être appréhendés mécaniquement par les camions de collecte et l'interdiction des sacs, cartons, caissettes.

EN PRATIQUE

Une enquête de conteneurisation, réalisée l'automne dernier, a permis d'évaluer les besoins de chaque foyer et de déterminer de façon précise le nombre et le type de bacs nécessaires

La collecte en sacs sera remplacée par une collecte en bacs qui seront distribués à chaque foyer, couvercle gris pour les ordures ménagères et couvercle jaune pour les emballages, journaux, magazines.

La fréquence de collecte sera réduite. Les ordures ménagères seront collectées 1 fois par semaine (au lieu de 2 actuellement), et les emballages, journaux, magazines seront collectés tous les 15 jours (au lieu d'1 fois par semaine actuellement).

De nouveaux circuits de collecte ont été définis pour tenir compte de la réduction des fréquences. Tous les habitants et toutes les activités sont concernés par la réorganisation du service.

La société CONTENUR a été retenue pour réaliser la campagne de distribution des bacs sur l'ensemble du territoire du 13 février au 16 mars 2013. Des agents de distribution munis d'un badge de Nive-Adour et d'une lettre d'accréditation se présenteront pour livrer les bacs, ils remettront un guide sur la gestion des déchets et un calendrier de collecte. En cas d'absence, l'agent distributeur laissera un avis de passage et indiquera à quel moment il repassera.

Une permanence se déroulera du 19 au 30 mars 2013, sur le site technique de LAHONCE

Pour permettre aux usagers non présents lors de la campagne de porte à porte de venir récupérer leurs bacs.

Pour toute information vous pouvez contacter le N° VERT suivant : 0 800 111 102 du mardi au vendredi de 9H00 à 19H00 ou le service de collecte des déchets de la Communauté de Communes au 05 59 44 15 99.

Ce nouveau dispositif sera opérationnel le 1^{er} avril 2013.

■ Visite à la boulangerie !

L'ACCUEIL DE LOISIRS VISITE LA BOULANGERIE "DÉLICES ET GOURMANDISES"

M. Dupont, boulanger pâtissier à Urt depuis quatre ans, a eu la gentillesse d'accueillir les enfants de l'accueil de loisirs d'Urt le mercredi 28 novembre 2012 dans sa boulangerie pour une visite guidée et une expérience de pétrissage. Une vingtaine d'enfants de 3 à 10 ans a eu la chance de découvrir les coulisses de la boulangerie et ses méthodes de fabrication.

C'est avec étonnement que les enfants ont constaté la diversité des machines utilisées dans la fabrication du pain (*les pétrins, la machine pour peser et couper la pâte, celle pour former les baguettes et le four à pain*).

Ils ont également compris que faire du pain est un travail de précision et de patience (*environ 24 heures entre la phase de pétrissage et la mise en vente du pain*) et que le métier de boulanger nécessite de se lever très tôt le matin et de travailler tous les jours de la semaine.

Les plus gourmands ont demandé comment sont faits la chocolatine et le croissant. Les plus curieux ont demandé la différence entre le pain et la baguette.

Les plus pragmatiques ont demandé les jours et horaires d'ouverture de la boulangerie.

Tous les enfants sont repartis ravis de cette visite en dégustant une mini baguette spécialement réalisée pour eux accompagnée d'une barre de chocolat.

Un grand merci à M. DUPONT et son équipe de nous avoir si bien reçus dans sa boulangerie.



■ Le Radio Club Urtois...

Le radio club Urtois est adhérent au Réseau des Emetteurs Français REF, les radio amateurs ont une reconnaissance d'utilité publique et de fait sont réquisitionnable en cas de guerre ou de catastrophe naturelle.

Le radio club Urtois dispense les cours de formation pour l'obtention de la licence radio amateur le premier et le troisième mercredi de chaque mois.

Le radio club Urtois participe chaque année au Téléthon avec un indicatif spécial attribué par l'autorité de régulation des télécommunications (ART).

Il participe avec le Radio club de Labenne à l'organisation du RADITROC de Labenne sous l'égide de la Fédération des radio Amateurs des Pyrénées Atlantiques (FRAPA) et du REF 40.

Il collabore à l'installation et à la maintenance du relais radio amateur de la Pierre Saint Martin situé à 1700 mètres d'altitude.

Ce relais assure une communication à 400 km avec un parfaite fiabilité.

Le relais ainsi que le local ont été réalisés et mis en place par les radio amateurs du département.



Relais Vhf, Uhf et Croix rouge

Erection du pylône



Pylône érigé

Montage des antennes



Football

L'AS URT et le FC LAHONCE URCUIT BRISCOUS ont engagé pour la saison 2012-2013 un rapprochement, réunissant effectifs et structures. Trop rapprochés géographiquement pour être présents dans chaque catégorie, ce ne sont depuis, pas moins de 240 adhérents qui permettent à la nouvelle entité d'être engagée dans toutes les catégories de 6 à 15 ans, salut à terme du renouvellement de l'effectif séniors, son seul gage de pérennité. Prémices de ce nouvel élan avec un premier succès des plus jeunes sur leurs homologues de l'Aviron Bayonnais par 3 victoires à 0 en lever de rideau de AB-Monaco. Souhaitons même réussite à leurs aînés pour la saison et à leurs dirigeants pour la finalisation de leur projet de fusion pour la saison prochaine, l'ARDANAVY F.C.

D'ici là, prochaines dates à retenir LOTO le 24/03 à Lahonce et tournoi de sixte à Briscous le 8 mai.



Le samedi 5 janvier, le FCLUB a reçu à la salle Kiroldéguy de Lahonce, l'ensemble des joueurs du club, les parents, les sponsors et les élus pour sa présentation des vœux. Ce fut aussi l'occasion de découvrir les nouveaux maillots offerts par les sponsors.

Les correspondants locaux

Journal Sud Ouest :
Hélène IZARD
Tél : 06 08 51 68 57

izard.helene@orange.fr

La Semaine du Pays Basque
Jean Claude BARROUMES
Tél : 06 14 69 90 19

jean-claude.barroumes@laposte.net

Dernière minute !

Jardins familiaux

Préoccupation pas encore de saison...

Mais mieux vaut prendre ses dispositions pour ne laisser passer l'époque des plantations,

Jardinets à disposition, sans revalorisation

Sur simple réservation auprès de l'administration.

l'Agenda

Mars

24 MARS	Course cycliste FFC - Minimes & Cadets	URT Vélo 64	M.V.A.
24 MARS	Procession des Rameaux	Relais Paroissial	Eglise - Bourg

Avril

1^{er} AVRIL	Tournoi benjamins	U.S. Bardos	Terrain des Sports
6 AVRIL	Repas-Soirée dansante année 80	Office Tourisme	Salle Jean Castaings
23 AVRIL	Assemblée Générale	M.C.D.	M.V.A.
27 & 28 AVRIL	Finale tournoi pelote gomme trinquet	Ahurtel Pelote	Trinquet / salle Jean Castaings
28 AVRIL	Souvenir des Déportés	Anciens Combattants	Monument aux morts

Mai

1^{er} MAI	Vente de muguet	Asso. Urt. Parents d' Elèves	Proximité commerces
8 MAI	Commémoration Victoire 1945	Anciens Combattants	Monument aux morts
9 MAI	1 ^{ère} communion-Profession de foi	Relais Paroissial	Eglise
18 MAI	Fête de Nuit GPN : Concert du Réveil Urtois	F.S.C.F. Croisés St André	Bayonne
19 MAI	Grands Prix Nationaux Musique (R.U.)		